

COMMISSION JEUNES SAISON 2010-2011

Suite à décision de la Ligue de faire un championnat régional, nous aurons toujours des championnats communs aux filles et aux garçons mais nous allons fonctionner de façon différente. Il y aura 4 tournois de délayages pour les Moins de 14 ans et 3 pour les moins de 12 ans, une date butoir d'engagement pour les championnats et mais pas de réunion d'entraîneur car le calendrier ne nous en laissera pas le temps. Nous allons développer plus loin le nouveau mode de fonctionnement.

Toutefois rien n'est changé en ce qui concerne **les moins de 10 ans** qui est la catégorie du **Mini-hand** (Championnat interdit pour cette catégorie) et ne prennent pas part en aucun cas à un championnat. **Attention** Les licences découvertes ou avenir ne sont pas autorisées à jouer dans les rencontres des championnats, elles sont valables uniquement dans les tournois de mini-hand.

Les années d'âge sont les suivantes :

- Moins de 14 ans (jeunes nés en 1997, 1998, 99 selon les effectifs des clubs)**
- Moins de 12 ans (jeunes nés en 1999, 2000, 01 selon les effectifs des clubs)**
- Moins de 10 ans (jeunes nés en 2001, 02, 03)**

Il appartiendra aux clubs de "placer" ses licenciés âgés de 11 ans dans l'une ou l'autre catégorie. Il est évident qu'un joueur ne pourra évoluer en même temps dans les deux championnats. *(Au cas où les clubs aient peu d'éléments féminins, elles peuvent évoluer avec les garçons comme de coutume.)*

En aucun cas les 2002/2003 ne peuvent participer à ces championnats, ils font partie de la catégorie du Mini-Hand.

I - LES CHAMPIONNATS JEUNES

Pour les moins de 14 ans

Afin d'affiner et de déterminer au plus juste le niveau des équipes à proposer en ligue, nous proposons de faire 4 tournois.

Inscription des équipes pour les championnats le 28 septembre (pour participation au 1^{er} tournoi – pour participer au championnat Ligue), *délai limite d'inscription 10 octobre* (participations obligatoires à trois tournois minimum pour les championnats départementaux)

- 1^{er} tournoi les 2-3 Octobre (géographique)
- 2^{ème} tournoi les 16-17 octobre (niveau)
- 3^{ème} tournoi les 13-14 novembre (affiner et vérifier les niveaux)
- 4^{ème} tournoi 27-28 novembre (confirmation des niveaux)

Nota : Nous prévoyons des tournois avec 3 équipes afin de mobiliser au minimum les salles.

Pour les moins de 12 ans

Inscription des équipes pour les championnats le 28 septembre (pour participation au 1^{er} tournoi) *délai limite d'inscription 10 octobre* (participations obligatoires à deux tournois minimum pour les championnats départementaux)

- 1^{er} tournoi les 9-10 octobre (géographique)
- 2^{ème} tournoi les 06-07 novembre (niveau)
- 3^{ème} tournoi les 20-21 novembre (affiner et vérifier les niveaux)

Les fiches de niveau "Jeunes" remplies par les formateurs ou entraîneurs de chaque catégorie **devront parvenir au Comité Départemental pour le mardi 15 septembre 2010 au plus tard**

TRES IMPORTANT :

En ce qui concerne le niveau des équipes, nous demandons aux éducateurs responsables de ces collectifs de prendre le temps à la fin des rencontres de se concerter pour les évaluations cela est très important pour la composition des poules qui suivent, et surtout ne pas sous évaluer leurs équipes, le but étant de former des joueuses et joueurs et non être championnes ou champions, nous devons nous axer sur la F.O.R.M.A.T.I.ON....

Après les journées de délayages, la commission jeune répartira les équipes par poules, et ces poules, une fois faite, ne sont plus changeables. En ce qui concerne les reports, il est demandé aux clubs de respecter scrupuleusement la procédure afin d'éviter les amendes. Rappel à la fin de ce compte rendu

Comme nous le précisons tous les ans, si vous le désirez et dans la mesure où plusieurs clubs ne peuvent présenter des équipes avant la fin des tournois de délayage, la Commission Jeunes s'engage à organiser un championnat spécial pour celles-ci (minimum 6 équipes).

Le début des championnats est fixé au : 4-5 décembre 2010 – et la dernière journée : 28-29 Mai 2011

Puisque nous n'aurons pas de réunion d'entraîneurs, nous avons établi un récapitulatif concernant les championnats jeunes.que vous trouverez ci-après.

ARBITRAGE CHAMPIONNAT JEUNES

Voici ce qui est demandé pour les championnats Jeunes : en cas de

- ❖ Passe au gardien ⇒ Jet Franc
- ❖ Passe volontaire dans la zone ⇒ remise en jeu au plus près de la ligne de but.
- ❖ Plus d'entre deux ⇒ jet franc accordé à l'équipe qui n'avait pas la balle
- ❖ Pas de "poussettes" par derrière ou latérales, ceinturage
- ❖ en cas de doute juger le sens du jeu.
- ❖ Temps mort est demandé par l'équipe qui est en possession du ballon (celui-ci est demandé à l'arbitre ou à la table)
- ❖ Engagement lorsque tous les joueurs sont dans leur camp.

C'est le club recevant qui assure l'arbitrage des rencontres, en cas d'absence de JA , ou exceptionnellement un arbitre officiel du club recevant , c'est l'un des managers qui siffle la rencontre à la condition que son équipe ait un officiel (donc licencié) sur le banc pour manager son équipe.(**Ce dernier cas reste l'exception, seuls compteront pour les CMCD les matches arbitrés par des JA**).

II REGLEMENT DES COMPETITIONS « Jeunes ».

CHAMPIONNAT MASCULIN MOINS DE 14 ANS

Article 1 – CATEGORIES D'AGES

Compétitions ouverte aux joueurs nés en : 1997-1998-1999

Article 2 – OBLIGATIONS

Les équipes doivent être accompagnées par un dirigeant majeur et licencié au club ou d'un responsable majeur sous couvert d'une licence blanche.

Sanction : une pénalité financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 3 - OBLIGATIONS

Article 3.1 Effectif :

- Sur la feuille de match pour un match simple : 12 joueurs
- Sur la feuille de match pour un tournoi : 14 joueurs
- Sur le terrain : en principe 6 joueurs et 1 gardien, si une équipe se déplace avec 6 joueurs vous jouerez obligatoirement avec 6 joueurs, si une équipe se déplace avec 5 joueurs vous jouerez avec 6 joueurs maximum

Article 3.2 Mixité :

Admise dans la limite de 4 filles maximum

Article 3.3 Défense

Défense 6 zéro interdite.

Article 3.4 Arbitrage :

Arbitres jeunes moins de 18, moins de 16 et moins de 14 ans

Article 3.5 Engagement

Au centre du terrain

Article 3.6 Temps mort

Un temps mort par équipe et par mi-temps

Article 3.7 Durée des rencontres

En tournoi à 4 équipes : 2 x 7minutes – exclusion 1 minute

En tournoi à 3 équipes : 2 x 10minutes – exclusion 1 minute

En match de Championnat : 2 x 20 minutes : - exclusion 2 minutes

Article 3.8 Type de licence

Les licences avenir ne sont pas autorisées à jouer.

Article 3.9 Ballons

Taille 1 (50/52cm)

Sanction : une pénalité sportive et financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 4 FORMULE DE L'EPREUVE

La date limite d'engagement est fixée au 28 septembre 2010 (tolérance au 10 octobre si pas le 1^{er} tournoi)

1^{ère} phase : tournois de délayages du 2 octobre au 28 novembre 2010

2^{ème} phase : championnat du 11 décembre 2010 au 29 mai 2011

CHAMPIONNAT MASCULIN MOINS DE 12 ANS

Article 1 – CATEGORIES D'AGES

Compétitions ouverte aux joueurs nés en : 1999-2000-2001

Article 2 – OBLIGATIONS

Les équipes doivent être accompagnées par un dirigeant majeur et licencié au club ou d'un responsable majeur sous couvert d'une licence blanche

Sanction : une pénalité financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 3 - OBLIGATIONS

Article 3.1 Effectif :

- Sur la feuille de match pour un match simple : 12 joueurs
- Sur la feuille de match pour un tournoi : 14 joueurs
- Sur le terrain : en principe 6 joueurs et 1 gardien, si une équipe se déplace avec 6 joueurs vous jouerez obligatoirement avec 6 joueurs, si une équipe se déplace avec 5 joueurs vous jouerez avec 6 joueurs maximum

Article 3.2 Mixité :

Admise dans la limite de 4 filles maximum

Article 3.3 Défense

Défense tout terrain : harceler, dissuader, intercepter

Pas de défense aplatie à la zone donc 6 zéro interdite

Article 3.4 Arbitrage :

Arbitres jeunes moins de 18, moins de 16, moins de 14 ans et moins de 12 ans

Article 3.5 Engagement

Au centre du terrain

Article 3.6 Temps mort

Un temps mort par équipe et par mi-temps

Article 3.7 Durée des rencontres

En tournoi à 4 équipes : 2 x 7minutes – exclusion 1 minute

En tournoi à 3 équipes : 2 x 10minutes – exclusion 1 minute

En match de Championnat : 2 x 15 minutes : - exclusion 1 minute

Article 3.8 Type de licence

Les licences avenir ne sont pas autorisées à jouer.

Article 3.9 Ballons

Taille 0 (48/50cm)

Sanction : une pénalité sportive et financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 4 FORMULE DE L'EPREUVE

La date limite d'engagement est fixée au 28 septembre 2010 (tolérance au 10 octobre si pas le 1^{er} tournoi)

1^{ère} phase : tournois de délayages du 9 octobre au 21 novembre 2010

2^{ème} phase : championnat du 4 décembre 2010 au 29 mai 2011

II REGLEMENT DES COMPETITIONS « Jeunes ».

CHAMPIONNAT FEMININ MOINS DE 14 ANS

Article 1 – CATEGORIES D'AGES

Compétitions ouverte aux joueurs nés en : 1997-1998-1999

Article 2 – OBLIGATIONS

Les équipes doivent être accompagnées par un dirigeant majeur et licencié au club ou d'un responsable majeur sous couvert d'une licence blanche

Sanction : une pénalité financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 3 - OBLIGATIONS

Article 3.1 Effectif :

- Sur la feuille de match pour un match simple : 12 joueuses
- Sur la feuille de match pour un tournoi : 14 joueuses
- Sur le terrain : en principe 6 joueuses et 1 gardienne, si une équipe se déplace avec 6 joueuses vous jouerez obligatoirement avec 6 joueuses, si une équipe se déplace avec 5 joueuses vous jouerez avec 6 joueuses maximum

Article 3.2 Mixité :

Admise dans la limite de 2 garçons maximum

Article 3.3 Défense

Défense 6 zéro interdite.

Article 3.4 Arbitrage :

Arbitres jeunes moins de 18, moins de 16 et moins de 14 ans

Article 3.5 Engagement

Au centre du terrain

Article 3.6 Temps mort

Un temps mort par équipe et par mi-temps

Article 3.7 Durée des rencontres

En tournoi à 4 équipes : 2 x 7minutes – exclusion 1 minute

En tournoi à 3 équipes : 2 x 10minutes – exclusion 1 minute

En match de Championnat : 2 x 20 minutes : - exclusion 2 minutes

Article 3.8 Type de licence

Les licences avenir ne sont pas autorisées à jouer.

Article 3.9 Ballons

Taille 1 (50/52cm)

Sanction : une pénalité sportive et financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 4 FORMULE DE L'EPREUVE

La date limite d'engagement est fixée au 28 septembre 2010 (tolérance au 10 octobre si pas le 1^{er} tournoi) Tout dépendra du nombre d'équipes engagées.

1^{ère} phase : tournois de délayages du 2 octobre au 28 novembre 2010

2^{ème} phase : championnat du 11 décembre 2010 au 29 mai 2011

CHAMPIONNAT FEMININ MOINS DE 12 ANS

Article 1 – CATEGORIES D'AGES

Compétitions ouverte aux joueurs nés en : 1999-2000-2001

Article 2 – OBLIGATIONS

Les équipes doivent être accompagnées par un dirigeant majeur et licencié au club ou d'un responsable majeur sous couvert d'une licence blanche

Sanction : une pénalité financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 3 - OBLIGATIONS

Article 3.1 Effectif :

- Sur la feuille de match pour un match simple : 12 joueuses
- Sur la feuille de match pour un tournoi : 14 joueuses
- Sur le terrain : en principe 6 joueuses et 1 gardienne, si une équipe se déplace avec 6 joueuses vous jouerez obligatoirement avec 6 joueuses, si une équipe se déplace avec 5 joueuses vous jouerez avec 6 joueuses maximum

Article 3.2 Mixité :

Admise dans la limite de 2 garçons maximum

Article 3.3 Défense

Défense tout terrain : harceler, dissuader, intercepter

Pas de défense aplatie à la zone donc 6 zéro interdite

Article 3.4 Arbitrage :

Arbitres jeunes moins de 18, moins de 16, moins de 14 ans et moins de 12 ans

Article 3.5 Engagement

Au centre du terrain

Article 3.6 Temps mort

Un temps mort par équipe et par mi-temps

Article 3.7 Durée des rencontres

En tournoi à 4 équipes : 2 x 7minutes – exclusion 1 minute

En tournoi à 3 équipes : 2 x 10minutes – exclusion 1 minute

En match de Championnat : 2 x 15 minutes : - exclusion 1 minute

Article 3.8 Type de licence

Les licences avenir ne sont pas autorisées à jouer.

Article 3.9 Ballons

Taille 0 (48/50cm)

Sanction : une pénalité sportive et financière sera appliquée en cas d'anomalie.

Article 4 FORMULE DE L'EPREUVE

La date limite d'engagement est fixée au 28 septembre 2010 (tolérance au 10 octobre si pas le 1^{er} tournoi). Tout dépendra du nombre d'équipes engagées

1^{ère} phase : tournois de délayages du 9 octobre au 21 novembre 2010

2^{ème} phase : championnat du 4 décembre 2010 au 29 mai 2011

III - MINI-HAND

Nous nous permettons de rappeler à tous les clubs ayant des équipes mini-hand de bien vouloir nous **l'indiquer** afin que nous puissions les **répertorier** et organiser les tournois à compter du mois de Janvier, le 1^{er} trimestre étant un trimestre de préparation pour nos jeunes handballeurs et handballeuses.

Restant à votre disposition, nous souhaitons une très bonne année sportive à tous nos joueurs, jeunes arbitres et dirigeants et que toutes les rencontres aient lieu dans un bon esprit sportif et en toute convivialité.

IV - QUELQUES INFORMATIONS et RAPPELS IMPORTANTS

Conclusions de matches

Comme la saison passée, les conclusions sont adressées par Gest'Hand aux clubs visiteurs et recevants, il est inutile de faire les envois courriers. Le Comité voit également sur Gest'Hand la programmation des rencontres. Vous ne devez plus, en principe avoir d'amende pour conclusion non établie dans les délais, puisque vous êtes rappelé à l'ordre par Gest'Hand 1 mois avant la date du match.

Plusieurs Equipes

Bien indiquer le numéro de votre équipe si vous en avez plusieurs qui tournent dans les championnats et mettre le *nom entier de club* et non uniquement les initiales.

Résultats des rencontres

Les clubs organisateurs de tournois doivent rentrer impérativement tous les résultats des rencontres sur Gest'Hand **et** le site du Comité (indiquer par mail les matches ne figurant pas sur le site afin d'éviter les amendes)

Il n'y a plus de classement en ce qui concerne les moins de 12 ans sur le site du Comité, mais vous les avez sur Gest'Hand et le site de la Fédération alors pas de problème pour nos champions

Arbitrage :

Autant que faire se peut, les rencontres doivent être arbitrées par des JA, l'arbitre à moustache doit rester une exception. Par contre, si vous avez la possibilité de faire siffler un jeune licencié joueur non répertorié dans les jeunes arbitres – il est évident qu'il n'entrera pas dans les CMCD. **Si c'est un arbitre adulte qui siffle une rencontre des catégories jeunes, elle ne sera pas prise en compte dans son quota d'arbitrage pour les CMCD.**

Table

Si la table de marque est tenue par un licencié mineur, il doit être accompagné d'un licencié majeur à la table de marque (secrétaire ou chronométrateur) ou sur le banc (officiel de banc).-Cf. *article 98.6 des règlements généraux de la FFHB.*

Plusieurs équipes dans une catégorie

La descente d'un **seul** joueur est autorisée à condition qu'il n'y ait pas plus d'une poule d'écart. Par contre un joueur de l'équipe 2 peut monter en équipe 1 sans la condition indiquée ci-dessus.

Report ou inversion de match

Pour tous problèmes de report de match (si possible 21 jours minimum avant la rencontre) vous devez au préalable demander l'accord de la commission. **Et seulement après** vous contactez le club adverse par téléphone (c'est encore d'usage) afin de vous mettre d'accord sur les dates et heures du report ou de l'inversion et, seulement après vous adressez le dossier complet à la Commission Jeunes et ensuite vous pourrez faire votre conclusion (ceci pour permettre au secrétariat du comité de faire le nécessaire sur Gest'Hand) – **Merci de suivre ses consignes.** Gest'Hand n'est pas une boîte à lettres, si vos salles sont indisponibles, vous devez nous adresser la lettre officielle de votre municipalité avec votre dossier. Seule la Commission a le pouvoir d'accepter un report ou inversion de rencontre. (A noter que l'inversion de match est préconisée durant la 1^{ère} partie des championnats afin d'éviter les reports). Aucune demande de report ne sera autorisée lors de l'organisation de tournois de mini-hand.

Licences

Comme toutes les rencontres, matches et tournois de délayages sont enregistrés dans Gest'Hand et afin d'éviter des pages d'anomalies, nous vous rappelons que les licences « AVENIRS » **sont interdites** dans les championnats.